



Organisme intercantonal de certification  
Interkantonale Zertifizierungsstelle  
Organismo intercantonal di certificazione

# CERTIFICAT

L'Organisme intercantonal de certification - OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

**la directive générale de la marque de garantie Genève Région - Terre Avenir ® ainsi que l'ensemble des directives d'application;**



sont respectées par:

**Légumes Express Sàrl  
Rue Blavignac 5  
1227 Carouge**

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

**Commerce**

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2027  
No enregistrement OIC-GRTA-T-COM-1225-232449  
Lausanne, le 11 décembre 2025

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann  
Président

Robin Zambaz  
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.